

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- **Approbation du compte-rendu du 17 mars 2011**
- **Bilan des Imprévus,**
- **Convention de partenariat avec la Délégation Régionale d'Unis-Cité à Lille,**
- **Convention avec l'APEC,**
- **Bilan de la procédure de réorientation des étudiants,**
- **Point sur le PEC (Portefeuille d'Expérience et de Compétences)**
- **Demande de subvention FSDIE,**
- **Questions diverses.**

La séance débute à 14 h 00 et le conseil est présidé par Monsieur Abdelhak KABILA, Vice Président de l'Université.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut siéger valablement.

I. Approbation du compte-rendu du 17 mars 2011

Aucune remarque n'étant formulée à l'exception d'une coquille orthographique sur un nom, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Bilan des Imprévus

L'opération s'est déroulée le jeudi 7 avril 2011. Madame CAUDER, chargée de mission en relate le déroulement. Le thème principal était « l'université fait son cirque ». On relevait la présence d'un chapiteau et d'une ménagerie sur le Campus. L'un des temps forts a été la flash mob qui a eu lieu à 14h00. Des animations ont eu lieu également à Maubeuge et à Cambrai. Le bilan fait état de la participation de plus de 150 bénévoles. 700 petits déjeuners ont été distribués. 300 enfants ont assisté à la représentation du cirque sous chapiteau. 2 000 étudiants et personnels étaient présents en continu durant la journée avec des pointes plus importantes à la période du déjeuner.

III. Convention de partenariat avec la Délégation Régionale d'Unis-Cité à Lille

Monsieur SENECHAL présente le dossier et rappelle qu'Unis-Cité Nord-Pas-de-Calais est une association qui a son siège à Lille. L'idée développée est celle d'un service pour des jeunes âgés de 18 à 25 ans dans le but de leur faire acquérir une expérience civique, sociale voire environnementale. Cette convention aborde aussi la question du décrochage des étudiants avec une implication de l'UVHC sur des événements relatifs aux projets personnels et professionnels. Ainsi des étudiants de master 1 peuvent effectuer un service civique de 6 mois compté comme temps de stage avec soutenance.

Toute une série de questions diverses sont posées à la suite de cette présentation portant sur :

- le nombre d'universités de la région également intéressées (Monsieur KABILA) : réponse l'Institut Catholique, l'ULCO, l'EDEC, l'Institut Agroalimentaire. Monsieur SENECHAL précise aussi que le nombre de stages est limité en fonction de leurs coûts.
- y a-t-il appel à projet (Madame CAUDER). La réponse est oui.
- le dispositif concerne t-il les formations de type IUT (Monsieur DOGHECHE). Réponse positive
- quel contact prendre à l'UVHC. Réponse le SIO SIP essentiellement voire le CEPPE
- quid des stages et de la rémunération afférente (Monsieur GOICHOT). Réponse : elle doit être compatible avec la réglementation nationale.

Enfin Madame KRAS conclut la discussion en rappelant en tant qu'experte à l'AERES que le dispositif présenté ne peut être qu'un « plus » pour le devenir de l'étudiant décrocheur.

Adoption à l'unanimité.

IV. Convention avec l'APEC

Cette convention est axée principalement sur le volet insertion professionnelle de l'étudiant. Les engagements ont été pris dans le cadre du BAIP.

Cette convention standard lie par ailleurs déjà l'APEC avec d'autres universités de la région. Jusqu'à présent l'UVHC adhère à ce type de prestation par le relais MALAKOFF. Il est rappelé en la circonstance, que l'APEC est aussi un partenaire de notre PRES régional.

Une annexe fixe précisément le plan des interventions dans 4 domaines :

- l'ingénierie pédagogique
- l'orientation des étudiants
- la mise en relation avec les entreprises
- l'observatoire du marché de l'emploi

A la suite de cet exposé, Madame KRAS annonce qu'il existe déjà des modules de ce type dans les formations et que ces derniers doivent perdurer. Elle demande par ailleurs si les spécialistes de l'APEC concernés par le dispositif peuvent intervenir dans des volumes horaires dédiés à des heures de cours. Monsieur SENECHAL lui répond que cette pratique n'est pas prévue.

Monsieur KABILA reprend quant à lui l'exemple du « label-stage » qui a été voté par toutes les universités adhérentes à notre PRES et avec lesquelles des activités communes sont programmées. Néanmoins ce dispositif ne nous empêche pas de nous engager dans des collaborations complémentaires comme celle ici présentée.

Adoption à l'unanimité.

V. Bilan de la procédure de réorientation des étudiants

Cette procédure est surtout développée en fin de premier semestre. Elle est effective depuis l'année universitaire 2006/2007 et a compté parmi les indicateurs du contrat d'établissement 2006/2009. La période de réorientation est aussi inscrite dans le calendrier pédagogique de l'UVHC.

Monsieur SENECHAL explicite le processus qui concerne globalement 50 à 60 étudiants par an.

A la suite de cet exposé, Madame KRAS évoque le cas de certains étudiants qui n'arrivent pas à s'extraire d'un semestre non validé. Monsieur KABILA lui répond que de tels dossiers sont à étudier au cas par cas avec éventuellement une interruption d'étude pour expérience professionnelle, sauf si l'étudiant embarrassé dans cette situation, souhaite se réorienter vers une formation très proche de celle qu'il suit.

En conclusion, on relève une stabilité du nombre de réorientations depuis quelques années. Par contre, on observe une augmentation du nombre d'avis favorable accordés et une diminution du nombre d'abandons en cours d'année par les étudiants. Monsieur GOUTIN fait remarquer qu'il existe des pseudo-réorientations et il cite l'exemple d'étudiants quittant la licence SPI pour un DEUST par exemple.

VI. Point sur le PEC (Portefeuille d'Expérience et de Compétences)

Cette expérience a déjà été présentée lors d'une précédente séance du CEVU. L'appel à projets a été lancé en 2008. Treize universités avaient répondu à l'appel parmi lesquelles les six universités de la région.

Pour la présente année universitaire 2010/2011, l'UVHC s'est engagée pour une expérimentation en Lettres-Langues et en STAPS. Au sein de notre établissement, il existe un comité d'organisation, un comité de pilotage et un groupe ingénierie de la formation et de la pédagogie.

A titre d'illustration, Monsieur SENECHAL qui soutient le dossier, indique qu'en L1, la démarche porte sur un effectif de 260 étudiants à la FSMS. En L2, trois filières sont concernées ainsi qu'en L3.

Le SIO -SIP propose des séquences par ateliers et permanences.

Pour 2012 il est prévu une expérimentation concernant 100 étudiants à la FLLASH et 100 étudiants à la FSMS. Monsieur SENECHAL conclut en disant que le PEC est à la fois un support et un liant pour la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

VII. Demande de subvention FSDIE

Mademoiselle Chloé BEGLOT détaille le dispositif qui porte sur une somme de 10 000 euros destinée à l'organisation, à l'UVHC, d'un séminaire national regroupant les étudiants élus des filières Sciences et STAPS en novembre 2011. Cet événement concernera plus d'une centaine d'étudiants venant de toute la France. Le thème du colloque portera sur l'insertion professionnelle des étudiants. Les dates du 25 au 27 novembre ont été programmées.

Adoption à l'unanimité.

VIII. Questions diverses

Monsieur GOICHOT intervient sur la question des Masters « Métiers de l'enseignement », notamment la charte des stages et demande si le Rectorat compte respecter cette charte pour ce qui concerne l'obligation de visite des stagiaires.

Monsieur KABILA lui répond qu'il existe et reste encore beaucoup de points d'interrogation sur ce dossier en particulier la délégation de signature pour les conventions de stage.

Monsieur GOICHOT poursuit avec une question sur l'intervention des formateurs IUFM qui jusqu'à présent assuraient cette prestation sur leur temps de service, et l'éventuelle transformation

de ce temps de service en heures complémentaires. Monsieur KABILA indique que sur ce dossier les chiffres donnés ne concordent pas et que le Rectorat revoit cette question. Une réunion programmée le 23 mai prochain devrait aboutir à une solution. C'est un dossier complexe qui concerne globalement le devenir de l'IUFM annexé à l'Université d'Artois, les regroupements de masters, etc ...

Monsieur GOUTIN s'interroge sur le plan "réussite en licence", et notamment le questionnaire inhérent à l'évaluation de ce plan. Monsieur KABILA lui répond que, comme pour le dispositif d'évaluation des enseignements, il ne saurait être question de recourir à des moyens humains supplémentaires pour le traitement de ce dossier.

Sur ce thème, Madame KRAS estime qu'il n'y a pas assez de retour d'information aux responsables de formation. Monsieur KABILA répond que ce dossier pourrait être remis entre les mains des enseignants des composantes mais que des garanties seront exigées.

Enfin, Monsieur Fabien BEVIS intervient au nom de certains étudiants qui voudraient voir les horaires de BU étendus à de plus large plages. Il demande qu'un questionnaire soit diffusé aux étudiants pour apprécier l'opportunité et le besoin réel lié à cette demande

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur KABILA rappelle que la prochaine séance du CEVU se tiendra le jeudi 9 juin après midi.

Présidence :

KABILA Abdelhak, Vice président CEVU

Membres présents avec voix délibérative :

Collège A :

DOGHECHE Elhadj

Collège B :

KRAS Anne-Marie
GOUTIN Philippe
BOUCHART Franck
GOICHOT François

Collège BIATOSS :

JOLY André
MARTIN Hélène

Collège Usagers :

BEVIS Fabien
BEGLOT Chloé
MALLET Quentin

Personnalités extérieures :

VAAST Séverine

Membres invités :

Mesdames CAUDER Nathalie, GENIE Sandrine.
Messieurs BOUCHEZ Bernard, GRAVIER Pierre, SENECHAL Olivier.

Pouvoirs :

DAURIER Romaric à BOUCHART Franck
DELISSE Thomas à BEGLOT Chloé
DERUY Eric à GOUTIN Philippe
FOLLET Claudine à MARTIN Hélène
GRANDAME Jean Marcel à VAAST Séverine
HALLOT-GAUQUIE Anne Valérie à KRAS Anne Marie
HAMROUN Mohammed à GOICHOT François
LENDORMY Baptiste à BEVIS Fabien
LOIRS Romaric à MALLET Quentin

Le Vice Président CEVU,



Abdelhak KABILA